

Image not found or type unknown



De barcelona a montalivet

Par **guillaume**, le **09/07/2009** à **16:09**

Bonjour,rnj ai travaille a barcelone de avril 2007 a novembre 2008 dans l hotelrie avec un contrat fixe puis j ai demissionernje viens de reprendre une activite a montalivet.rnj ignore quels sont mes droits et les demarches a effectuer pour conserver mon droit a toucher le chomage en espagnernsi quelqu un peut me renseignerrnun grand merci